

N°. 9.

LAUSANNE, Mercredi 29 Janvier 1823.

On s'abonne chez Mr.  
H. FISCHER libraire à  
Lausanne, et à tous  
les Bureaux de Poste  
de la Suisse.

## L'AMI DE LA VÉRITÉ, JOURNAL DU CANTON DE VAUD.

Tout ce qui concerne  
la rédaction doit être  
envoyé, franc de port,  
à Lausanne, chez Mr.  
BÉGUE DE ST. GENIÈVES,  
Avocat, Rédacteur.

### SITUATION POLITIQUE du 25 au 29 Janvier 1823.

Les fonds de France baissent tous les jours. Les préparatifs de guerre continuent. On parle d'un changement de haute importance dans le ministère anglais.

#### SUISSE.

##### CANTON DE VAUD.

LAUSANNE, 29 Janvier.

La troupe d'opéra du théâtre de Dijon, sous la direction de M<sup>r</sup>. St. Léon, a commencé hier ses représentations au théâtre de cette ville. Elle paraît avoir répondu à l'attente du public. Il y aura spectacle les lundi, mercredi et samedi.

Les régimens suisses au service de France ayant atteint leur complet provisoire, fixé par le ministre de la guerre au-dessous de celui qu'ils pourraient avoir d'après la capitulation, le recrutement pour ces régimens vient d'être suspendu.

BERNE, 26 Janvier.

La session du grand conseil de Berne a été ajournée au 3 du mois prochain.

L'acte du concordat négocié avec le Nonce du Pape, relativement à la réunion des trois petits cantons à l'Evêché de Coire, a été renvoyé à Rome par le gouvernement d'Uri.

BASLE, 23 Janvier.

La société d'encouragement et d'utilité publique, établie à Bâle, a décrété l'achat de 300 exemplaires de l'Histoire de Suisse, par H. Zschokke, pour être distribués gratis à la jeunesse. Ce même ouvrage avait donné lieu, dans un autre canton, à une plainte contre M<sup>r</sup>. E. P... inspecteur de l'instruction publique, qui l'avait répandu dans les écoles.

ARAU, 24 Janvier.

La commission des finances de ce canton a fait annoncer publiquement, qu'en vertu d'une circulaire de la commission centrale, établie pour le concordat de représailles, toutes les marchandises qui paient un droit et qu'à la prochaine foire de Neuchâtel on voudrait introduire dans l'un des cantons concordans, seront considérées comme françaises, si l'on ne produit pas le certificat d'origine, délivré par les autorités du lieu de la fabrique.

#### FRANCE.

PARIS, 23 Janvier.

Le Courrier Français contient l'article suivant :

La séance des cortès, du 9 Janvier, a dû renouveler en Europe l'impression vive et profonde que produisit l'attitude héroïque de la nation espagnole, lors de l'invasion ordonnée par Napoléon. On a pu reconnaître ce caractère indomptable qui s'irrite à l'idée de la menace et ne flétrit devant aucun danger. Un des traits caractéristiques du peuple espagnol, c'est que la fierté et la persévérance s'unissent chez lui à l'esprit vif et satirique qui semblait être l'apanage exclusif d'un peuple plus léger. La situation de l'esprit public de Madrid, dans les dernières circonstances, présentait ce mélange de grandeur et de malice qui ne peut se rencontrer peut-être qu'en Espagne. Tandis qu'à la tribune nationale on reconnaissait les dignes descendants des Pelage et des Padilla; une foule de petits écrits tracés à la hâte et répandus en profusion, pouvait rappeler à l'observateur qu'il était dans le pays qui s'honore d'être le berceau de Michel Cervantes : parmi ces écrits, il en est un que son cadre ingénieux a fait distinguer de tous les autres. L'auteur a mis en scène l'Espagne et les trois gouvernemens du nord qui viennent de lui adresser des notes diplomatiques ; il joint à ces quatre interlocuteurs deux personnages nouveaux, l'Angleterre et l'Amérique. L'Autriche, la Prusse et la Russie abordent d'un ton aigre doux, l'Espagne qui les écoute avec son flegme accoutumé.

« Ma sœur, lui dit la première, au nom de Charles-Quint et surtout de Philippe II, écoutez-moi. Je ne puis regarder avec froideur les convulsions qui vous déchirent ; et ma pitié pour vous est si grande qu'il ne m'en est plus resté pour les Grecs. Si vous étiez ma voisine comme Naples et le Pié-

mont, déjà mes bienfaits se seraient étendus sur vous ; au prix de tous les sacrifices ; j'aurais été prodigue en votre faveur de la félicité dont j'ai comblé l'Italie : vous vivriez, comme elle, libre et indépendante ; mais puisque je dois me borner aux conseils, je vous le dis, les larmes aux yeux : votre situation est fausse, pernicieuse et condamnable dans l'intérêt des sociétés humaines ; elle était vraie, favorable et digne d'éloges sous le règne de l'inquisition. Revenez-y ; recommencez votre guerre avec vos colonies ; renvoyez vos cortés aux galères ; livrez-vous, comme alors, au commerce et à l'agriculture ; relevez toutes les manufactures que la révolution a détruites ; labourez toutes les terres qu'elle a laissées en friche ; soyez, comme il y a quelques années, une nation florissante par son industrie, heureuse par ses institutions, et je ferai entre vous et la Turquie un égal partage de mon estime et de mon amitié.

« Ma cousine, s'écrie la Prusse d'une voix plus sévère, l'ascendant des funestes doctrines d'une philosophie désorganisatrice a augmenté l'égarement où vous ont jetée les rêves d'une fausse liberté. Moi qui possède la liberté véritable, je suis effrayée de votre pouvoir despote. Je me flattais qu'une crise vous guérirait de la maladie affreuse dont vous êtes attaquée et vous ramènerait à l'autorité *centrale et tutélaire*, ce qui est tout un, laquelle fait l'essence du système monarchique. Mais, puisque mon espoir a été déçu, puisque vous persistez à couvrir votre tyrannie d'une apparence légale, puisque vous offensez votre cousine protestante au point de dépouiller l'église catholique de ses prérogatives et de ses possessions, je vous abandonne à l'intempérie et à la pétulance de vos humeurs, et je m'occupe uniquement désormais de surveiller ma chère Pologne dont les éléments ne sont pas décomposés comme les vôtres.

« La Russie, à la stature gigantesque, à la parole hau-taine et le knout à la main, laisse tomber ces mots : petite despotie, qu'as-tu fait de principes constitutifs de l'ordre social ? En vain, diras-tu que j'ai approuvé moi-même les innovations que je condamne aujourd'hui. Je me suis convaincue que c'étaient autant de calamités révolutionnaires. Si tu veux savoir quelles sont les hautes destinées de patriote et auxquelles tu dois prétendre, contemplé mes seigneurs et mes paysans, et que leur exemple t'apprenne où sont les germes de prospérité, de richesse et de force. Peut-être oseras-tu demander ce qu'il y a de commun entre Pétersbourg et Madrid, et en quoi m'importe la politique intérieure de la Péninsule, pour m'en occuper de préférence à Constantinople où l'ordre social souffre bien aussi quelque peu. C'est un système que le temps révélera ; qu'il te suffise de savoir que je prends un tendre intérêt à la France qui, selon moi, ferait bien de se charger de l'exécution de nos menaces. Adieu je retire mon ambassadeur d'après Ferdinand, et j'en envoie un auprès de sa hautesse.

« L'Espagne un peu émue allait répondre lorsque l'Angleterre la prévenant, explique aux trois cours absolues, par des exemples empruntés à l'histoire de la Suisse, à celle de la Hollande et à la sienne propre, comment certaines convulsions étaient parfois nécessaires à la santé des états, et s'accordaient très-bien avec l'ordre social et les décrets éternels de la Providence. L'Angleterre termine ce sage discours en rappelant à l'Autriche et à la Prusse l'immense service que leur a rendu l'Espagne. Celle-ci entend vanter aussitôt sa loyauté, son énergie, son héroïsme, et sourit en songeant aux épithètes dont l'honoraien officiellement à cette époque ces sœurs si reconnaissantes. Elle ne peut s'empêcher de voir dans le passé un augure favorable pour l'avenir, et elle exprime en peu de mots l'espoir que deux choses qui sont si intimement liées, la conquête de son territoire et celle de sa constitution, son indépendance et sa liberté, ses cortés et le signal donné par elles à l'Europe, cesseront un jour d'être séparées dans le langage des cours, connue elles ont cessé de l'être dans le langage des peuples.

« La distinction est délicate , reprenant la Prusse , mais elle est possible , et surtout elle est juste. J'en ai donné la preuve : mon pays est indépendant sans être constitutionnel.

« Je vous sais gré , ma sœur , reprend à son tour l'Autriche , de m'avoir enhardie à me débarrasser d'un gendre turbulent qui opprime l'Italie ; mais elle et vous , vous deviez être satisfaites d'avoir changé de maîtres , et votre constitution ne m'étant plus utile , je la trouve détestable. Au reste , si vous pouviez concentrer votre mal en vous-même , et combiner , je ne sais trop par quel moyen , vos vrais intérêts et vos vœux légitimes , je me bornerais à vous souhaiter le bien que j'ai fait à mes voisins , mais votre fièvre constitutionnelle est contagieuse , et décidément j'interviendrai peut-être avec la France dans vos affaires de famille dont j'avoue pourtant que je n'ai pas le droit de me mêler.

« Votre révolution , s'écrie alors la Russie , votre révolution est une révolte militaire Oui , oui ; disent l'Autriche et la Prusse , une révolte militaire ! Aux armes , aux armes , contre la révolte militaire !

« Mais l'Amérique intervenant : Alte - là , s'il vous plaît , hautes et puissantes dames. Je n'ai pas moi-même d'autre origine , et je vous veux bien , je pense. Mon gouvernement doit à cette prétendue révolte , une base très-heureuse et très-solide quoique vous en puissiez dire ; et j'ose préférer la révolte qui m'a fait ce que je suis à toutes les révoltes militaires qui , depuis César , ont fait tant d'empereurs , et qui , depuis Auguste , ont fait tant de royaumes.

« La querelle s'échauffant , l'Angleterre dit un mot à l'oreille de l'Espagne qui fit un geste significatif auquel applaudit l'Amérique . »

Les journaux de la Belgique continuent de garder un silence absolu sur les troubles dont on dit que ce pays a été le théâtre ; mais le journal de la Moselle qui en a donné les premières nouvelles , contient aujourd'hui l'article suivant :

« Les troubles de la Belgique paraissent avoir été occasionnés par l'établissement d'un nouvel impôt sur la mouture des grains. Des rassemblements ont eu lieu dans quelques villages du grand duché de Luxembourg ; des douaniers et des perceuteurs de contributions y ont été maltraités. On dit que plusieurs familles des environs d'Arlon et de Virton sont venues chercher un asile dans les villages du département de la Moselle , il mitrophe des Pays-Bas. »

Si l'on en croit des bruits que l'on dit fondés sur des lettres particulières , des troubles de la même nature auraient eu lieu à Liège , et des symptômes d'insubordination se seraient manifestés parmi les troupes belges de la garnison de Luxembourg qu'on aurait voulu faire marcher contre les paysans ameutés. Rien n'annonce que ces troubles aient un caractère grave ; et si , comme le disait hier l'Etoile , ils doivent hâter la concentration d'un corps de troupes prussiennes dans les provinces du Rhin , il est évident qu'ils ne seront point le motif de cette disposition militaire , mais qu'ils lui auront seulement servi de prétexte. S'il suffisait d'une mesure fiscale mal accueillie par des paysans pour motiver de la part d'une puissance voisine un déploiement de forces militaires , on ne sait jusqu'où ce système pourrait s'étendre. La Russie surveille déjà la Pologne et la Turquie ; l'Autriche surveille l'Italie , la France surveille l'Espagne , la Prusse va surveiller les Pays-Bas. Où s'arrêteront toutes ces surveillances ? La France , qui va avoir des surveillants si près d'elle , na finira-t-elle pas par être aussi surveillée ?

Les ambassadeurs de Russie , d'Autriche et de Prusse , qui viennent de quitter l'Espagne arriveront à Paris dans deux jours.

Il paraît certain que la France a refusé à deux reprises la médiation de l'Angleterre , proposée au sujet de ses démêlés avec l'Espagne , d'abord à Paris par le duc de Wellington , ensuite à Madrid par sir William A'Court.

Le général Quesada a eu hier au soir une longue conférence avec M. le comte de Villèle.

La garnison de Lille est partie pour l'armée d'observation , qui va , dit-on , être portée à cent mille hommes sous un bref délai. On a tiré hier au sort quels seraient les régiments de cavalerie de la garde royale qui partiront pour l'Espagne , le sort a désigné les deux régiments de cuirassiers , celui des dragons et celui des chasseurs. Les régiments d'infanterie qui doivent partir seront désignés incessamment.

La baisse des fonds publics a continué aujourd'hui. Cette baisse qui s'était arrêtée au moment de la clôture du parquet , a continué ainsi.

#### Du 24 Janvier.

##### Prémices de la guerre.

Nous n'avons pas encore la guerre , et déjà elle étend ses ravages sur toutes les places de l'Europe , Londres , Amsterdam , Francfort , Vienne sont frappés comme l'est Paris ; le mal va s'accroissant , se généralisant , où s'arrêtera-t-il ,

quelles seront son intensité et ses bornes ? Ceux-mêmes qui le causent l'ont calculé , peuvent-ils le dire ? La civilisation ayant créé une existence commune à tous les peuples , ce qui frappe l'un : atteint l'autre ; le monde n'est plus qu'une chaîne dont le dernier anneau tient au premier. Les abbé de la Ménais , les Achille de Jouffroi , ces organes officiels de la haute aristocratie à laquelle l'Europe va devoir la nouvelle série de malheurs qui la menacent , ont-ils jamais songé à la quotité de l'impôt dont l'Europe est déjà chargée ?

Sous le ciel serein de la paix , la rente était à 94 , elle marchait vers le pair ou 98 pour % , elle y fut arrivée. A la voix de l'aristocratie , l'horizon s'est chargé de nuages noirs et orageux , la rente est tombée à 77 , tous les effets publics ont suivi la même progression décroissante. La banque de France a perdu plus de 150 fr. par action , les bons espagnols , les fonds de Naples , les 3 pour cent anglais ont fléchi. L'Autriche va voir ses chères métalliques perdre une partie de leur prix dans peu de jours , mais seulement alors , lorsque la chute de la rente sera connue en Angleterre , en Hollande , à Francfort , on pourra juger de la profondeur du mal. Il faut le calculer par la totalité des effets circulant en Europe. En cas de guerre , il y a de la modération à fixer la rente à un taux commun de 70 fr. elle valait 94 , la perte est donc 24 ou le 1/4 de la totalité de la rente , qui évaluée à 3,400,000,000 fr. donne un déchet total de 850,000,000 fr. ; faites l'application de ce calcul , dans des proportions relatives , à la totalité des effets publics de l'Europe , et vous trouverez un déchet de plusieurs millions sur la propriété des habitans de l'Europe. Voilà le premier bienfait de la guerre tant prononcé par le parti fanatique.

L'attention publique s'est fixée particulièrement aujourd'hui sur une nouvelle indiquée seulement dans le *Morning-Chronicle* du 21 , mais énoncée plus formellement , à ce que l'on dit , dans quelques lettres particulières ; cette nouvelle est celle du changement de tous les ministres anglais , à l'exception de M. Canning qui aurait obtenu de former un ministère de son choix et entièrement dans la ligne de ses opinions. Il paraît certain que , hier dans la soirée , l'ambassadeur d'Angleterre s'est rendu chez M. de Villèle , qu'il a eu avec ce ministre une conférence de trois quarts d'heure , et que c'est à l'issue de cette conférence que la nouvelle de ce changement important s'est répandue. Elle a été aujourd'hui à la bourse l'objet de toutes les conversations et d'une foule de conjectures. Si elle se confirme , il est incontestable que le renvoi du ministère de Londonderry , et la création d'un ministère entièrement dans le sens de M. Canning , serait un événement dont les conséquences pourraient être immenses : ce serait le signal d'un changement complet dans le système de politique extérieure , suivi , depuis 1814 , par l'Angleterre , car M. Canning est loin d'adopter les principes de Londonderry , et les articles du *Sun* , journal écrit sous son influence , on offre chaque jour la preuve irrécusable. Les joueurs à la hausse ne doutaient pas que , si cette nouvelle était vraie , l'Angleterre ne se décidât à soutenir l'Espagne contre les attaques dont elle est menacée , et ils voyaient dans cette détermination de fortes probabilités en faveur du maintien de la paix.

Quoique tout porte à croire que les ministres sont maintenant d'accord sur la question de la guerre , les journaux qui , avant cette fusion d'opinions , représentaient les différentes fractions du ministère , sont loin d'offrir dans leurs principes et dans leurs assertions l'unanimité que l'on dit rétablie dans le conseil. Tandis que le *Drapeau blanc* répète , avec le ton du triomphe , la nouvelle précédemment répandue qu'une armée d'observation austro-bavaroise va se rassembler sur le Rhin , et qu'il y ajoute celle de la formation d'une armée austro-sarde en Savoie ; le *Journal des Débats* , sans combattre la guerre , comme il le faisait précédemment , semble s'attaquer aujourd'hui à démontrer que les choses ne sont point aussi avancées qu'on le croit , et il dément , comme dénué de tout fondement , le bruit du rassemblement d'une armée d'observation sur le Rhin. La *Quotidienne* dément également cette nouvelle , et ce qui est bien plus fort , elle prétend qu'on ne l'a fabriquée que dans le but évident de blesser notre orgueil national. Ce langage est très édifiant de la part de la *Quotidienne* ; nous la félicitons de penser à l'orgueil national , lorsqu'il est question des étrangers , et nous faisons des vœux pour que le parti dont elle est l'organe , persiste dans ces sentiments.

On dit que tous les colonels des régiments et de l'état-major , qui se trouvent à Paris , ont eu hier matin une conférence avec le ministre de la guerre qui les avait fait mander.

Les troisièmes bataillons de chaque régiment de la garde royale ont , dit-on , reçu l'ordre de se tenir prêts à partir.

Nous recevons par voie extraordinaire , le *Courrier anglais* du 22 , il répète d'après les journaux de la veille que M. Vansittart , chancelier de l'échiquier , et remplacé par

M. F. Robinson, et il ajoute que M. Vansittart sera chancelier du duché de Lancastre, en remplacement de M. Ch. Bathurst et sera élevé à la pairie.

## ESPAGNE.

MADRID, 13 Janvier.

Après avoir rapporté la correspondance entre le ministre des affaires étrangères et les chargés d'affaires des trois cours du Nord, au sujet des passeports demandés par ces derniers, l'*Universal* de ce jour ajoute :

« Nous n'avons rien à ajouter à la réponse de notre ministre. Vous demandez vos passeports ? Messieurs ? Allons bon voyage, que Dieu accorde un beau temps et une heureuse route à la trinité diplomatique ; qu'il la préserve de tomber entre les mains des défenseurs de la Foi ; car, en vérité, si ceux-ci pressentent qu'ils portent de l'argent avec eux, sachant de plus que deux d'entre eux ne sont pas catholiques, je n'ose prévoir ce qui peut arriver, eussent-ils entre les mains les trois notes, et toutes les notes de la chapelle royale.

« Ce qui doit nous consoler d'une perte aussi sensible, c'est l'arrivée de lord Sommerset, qu'on attend à Madrid d'un jour à l'autre, sans compter le général anglais Roch, arrivé depuis trois jours. Un temps viendra où l'Europe, et principalement la France, pourront parler, et accuseront la conduite des gouvernemens qui ont forcé l'Espagne à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent à l'Angleterre. »

*Adresse au roi, votée par les cortés dans la séance du 11 Janvier.*

Sire,

« Les cortés extraordinaires, en entendant la lecture des notes des gouvernemens de Paris, Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg, que V. M. a bien voulu faire communiquer par ses ministres, ont résolu, à l'unanimité, d'élever leur voix vers l'auguste trône de V. M. pour lui manifester les sentiments qui les animent.

« Elles manquerait à leur première obligation, elles exprimeraient mal les vœux des peuples qu'elles représentent, si elles ne déclareraient la surprise et l'indignation qu'elles ont éprouvées des étranges doctrines, des faussetés manifestes, des imputations calomnieuses que renferment ces documents, particulièrement les trois derniers, aussi vicieux dans leur substance que contraires dans leur forme aux pratiques établies chez les nations civilisées, horriblement injurieuses à la nation espagnole, à ses enfans les plus distingués, à ses cortés, à son gouvernement, au trône même de V. M. qui, appuyé sur la constitution, ne souffre pas moins qu'elle des attaques dont elle est l'objet ; enfin à votre personne sacrée dont elle s'efforce, avec une témérité impie, de mettre en doute la bonne foi et l'amour pour ses sujets.

« Les cortés, sire, ont entendu, avec une singulière satisfaction, la réponse fraude, honorable et énergique que votre ministre a fait à ces notes et qu'il a communiquée au congrès. Elles ne peuvent qu'approuver le noble dédain avec lequel votre gouvernement, sans descendre à réfuter des accusations d'une fausseté notoire, et que d'ailleurs on n'était pas autorisé à porter contre lui, s'est borné à rappeler les principes qui le dirigent, principes que le corps législatif proclame hautement, que tous les Espagnols répètent et qu'ils obtiendront avec la constance d'un peuple fidèle à ses promesses, que rien n'ébranle lorsqu'il s'agit de défendre son indépendance et son honneur.

« Il n'appartient pas aux cortés de rechercher les motifs réels de la conduite tenue, à l'égard de l'Espagne, par les cabinets de Paris, de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, non plus que de prévoir les résultats des réponses faites par le gouvernement de V. M. Mais, quels que soient les uns et les autres, la route que doit suivre le corps législatif lui est tracée par la constitution même, par l'opinion unanime et évidente de ses commettans, et par le sentiment de l'honneur national, qui, si vif chez tous les Espagnols, doit l'être surtout dans l'assemblée de leurs représentants.

« Les cortés, dans une aussi mémorable circonstance, doivent s'occuper et s'occupent effectivement de resserrer les liens qui les unissent à la puissance royale, et proclamation de nouveau, à la face de la nation, du monde et de la postérité, leur résolution constante de soutenir l'éclat et l'indépendance du trône de V. M. et de son autorité constitutionnelle, la souveraineté et les droits de la nation héroïque qu'elles représentent, et la constitution par laquelle elles existent.

« Les cortés doivent assurer V. M. que, pour atteindre un but aussi sacré, elles sont prêtes à décréter toute espèce de sacrifices, certaines que le peuple espagnol les acceptera avec joie et enthousiasme, et qu'il se résignera à tous les maux plutôt que de transiger avec ceux qui prétendent souiller son honneur ou attaquer ses libertés.

« Voilà ce qu'affirment les cortés, et elles espèrent que le pouvoir national ainsi fortifié par l'union qui règne entre le trône, le congrès et le peuple, suffira pour imposer du respect aux ennemis de l'indépendance et de la liberté espagnoles, pour assurer peut-être la paix, et certainement la gloire de la nation, et pour consolider son honneur à venir sous l'empire de la constitution qui nous régit, et dont les principes salutaires promettent à la patrie les plus flatteuses destinées. »

*Communication officielle entre le gouvernement espagnol et les ambassadeurs de Prusse, de Russie et d'Autriche.*

« Les observations que le soussigné, chargé d'affaires de S. M. le roi de Prusse a eu l'honneur de soumettre le 6 courant à S. Exc. le colonel San-Miguel, secrétaire d'Etat de S. M. catholique, ayant été l'objet d'une réponse peu conforme aux désirs de sa cour, il se trouve dans le cas de mettre à exécution l'ordre du roi, son maître, et il déclare au ministère espagnol que S. M. ne saurait plus maintenir avec l'Espagne des relations qui, dans les circonstances actuelles, ne

seraient point en rapport avec le but ni avec les sentiments d'amitié et d'intérêt que le roi a manifesté invariablement à S. M. catholique.

« Le soussigné, en s'acquittant de cet ordre, saisit cette occasion pour assurer que le roi, son auguste maître, ne cessera jamais de faire des vœux sincères pour le bonheur d'une nation que S. M. voit avec douleur marcher à sa ruine et devenir la merci de toutes les horreurs de l'anarchie et de la guerre civile.

« J'ai l'honneur de prier V. Exc. de me faire remettre les passeports nécessaires pour sortir d'Espagne, et je lui renouvelle les assurances de ma haute considération. »

Réponse.

« Monsieur, j'ai reçu la note que vous m'avez adressée le 10 courant ; en me bornant à vous dire en réponse que les vœux de S. M. C. pour le bonheur des Etats prussiens ne sont pas moins ardents que ceux manifestés par S. M. le roi de Prusse envers l'Espagne, je vous remets ci-joint, de l'ordre de S. M., les passeports que vous me demandez.

« Fait au palais, le 11 Janvier 1823.

*Signé, EVARISTE SAN-MIGUEL.* »

Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'empereur de toutes les Russies, a vu avec une véritable peine que la réponse de S. Exc. M. San-Miguel à la communication verbale du 6 courant est bien loin de remplir les vœux dont il avait été l'organe.

Pour exposer d'une manière plus claire la justice de la cause qu'il a soutenue, et pour faire apprécier les intentions bienveillantes de la Russie, il a l'honneur d'adresser officiellement à S. Exc. M. San-Miguel la note ci-jointe. Les faits qu'eille renferme sont d'une notoriété générale ; aucun raisonnement ne saurait les détruire. Elle va être publiée dans toute l'Europe, qui pourra juger entre les puissances que le noble désir du bien anime, et un gouvernement qui paraît être déterminé à combler le calice de tous les malheurs de l'Espagne.

Quand aux décisions dont la note de S. Exc. M. San-Miguel fait mention, toute la responsabilité pèsera sur la tête des personnes qui doivent être considérées comme les seuls auteurs ; lorsque ces mêmes personnes privent leur souverain légitime de sa liberté, tandis qu'elles livrent l'Espagne à tous les maux d'une sanglante anarchie, et par le moyen de leurs intelligences coupables, veulent que les autres nations soient atteintes des calamités qu'elles ont attirées dans leur patrie, la Russie ne peut conserver de rapports avec les autorités qui tolèrent ou qui excitent ces désordres.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de demander à S. Exc. M. San-Miguel ses passeports, ainsi que ceux des employés qui composent la légation impériale russe auprès de S. M. Catholique.

Le soussigné profite de cette occasion pour renouveler à S. Exc. M. San-Miguel les assurances de sa considération distinguée.

« Madrid, 9 Janvier. *Signé, le comte de BULGARI.* »

Réponse.

« Monsieur, j'ai reçu la note peu convenable que V. Exc. m'a fait parvenir en date d'hier. Je me bornerai à lui déclarer pour toute réponse qu'elle a abusé scandaleusement, (peut-être par ignorance) du droit des gens. Je lui remets, d'ordre de S. M., les passeports qu'elle m'a demandés, et attendant qu'elle voudra bien quitter cette capitale dans le plus bref délai possible.

« Madrid, 11 Janvier 1823. *Signé, EVARISTE SAN-MIGUEL.* »

Les souverains réunis à Vérone ont jugé à propos de rompre le silence sur les malheurs et les désordres qui désolent l'Espagne. Leur devoir et leur conscience les ont obligés à parler, et le soussigné, chargé d'affaires d'Autriche, a eu l'honneur de faire connaître au colonel San-Miguel, secrétaire d'Etat de S. M. C., les sentiments et les vœux de l'empereur.

La réponse que S. Exc. vient de faire à cette communication verbale, prouve que les intentions de S. M. ont été méconnues et ses paroles prises en mauvaise part. Le soussigné ne s'abaisse pas à réfuter les épithètes calomnieuses avec lesquelles on a voulu dénaturer son sens véritable : l'Espagne et l'Europe en jugeront bientôt. La cour d'Autriche croirait cependant ne pas manifester assez ouvertement son improbation sur la cause des maux qui oppriment une nation noble et généreuse pour laquelle elle professait une estime profonde, et à laquelle elle porte un vif intérêt, si elle prolongeait ses relations diplomatiques avec le gouvernement espagnol. Le soussigné, conformément à ses ordres, déclare à M. le secrétaire d'Etat des affaires étrangères, que sa mission est terminée, et prie S. Exc. de lui faire expédier ses passeports.

Le soussigné a l'honneur d'offrir à S. Exc. l'hommage de sa haute considération.

« Madrid, 10 Janvier. *Signé, le comte de BRUNETTI.* »

**Réponse.**

« Monsieur, j'ai reçu la note que vous m'avez fait passer hier, et me borne à vous dire qu'il est indifférent au gouvernement de S. M. C. de maintenir ou non des relations avec la cour de Vienne; je vous renets, d'ordre du roi, les passeports que vous avez demandés.

« Madrid, 11 Janvier 1823.

*Sigé, EVARISTE SAN-MIGUEL.  
(Expectator.)*

Sarragosse, le 11 Janvier.

La bande aux ordres de Bessières osa pénétrer, ces jours derniers, jusqu'au Torrero, l'une des promenades de cette ville. Les habitans furent bientôt sous les armes; les vieillards même ne cherchèrent point à s'en dispenser, et faisaient la faction nuit et jour. Les étudiants de notre université se sont couverts de gloire. Un bataillon d'enfants de 10 à 14 ans s'était formé sur le pont de la Huerva, et faisait feu sur les rebelles avec une contenance digne de vieux soldats. Cinq mille hommes sont à la poursuite des factieux. Les nouvelles que nous recevons du siège de Méquinenza sont des plus satisfaisantes: cette place ne peut manquer de tomber incessamment au pouvoir des constitutionnels.

**ANGLE TERRE.**

LONDRES 16 Janvier.

Les espérances du parti qui, en France et en Angleterre est résolu à tout hasard, et n'importe sous quel prétexte, à avoir la guerre avec l'Espagne, se fondent principalement aujourd'hui, à ce qu'il paraît, sur la prétendue violation du territoire français par un détachement de l'armée constitutionnelle. On peut voir maintenant combien étaient insuffisants les motifs sur lesquels ils avaient basé leurs premiers calculs sur la probabilité de la guerre, et ce qu'on doit penser de leurs déclarations journalières qu'elle était inévitable, puisque c'est un incident imprévu, très-insignifiant par lui-même, et arrivé tout récemment, qui leur fournit le principal argument, et le seul fait sur lequel leurs vues et leurs désirs sont appuyés; au reste ce fait même a été expliqué d'une manière assez satisfaisante pour éloigner les craintes auxquelles il pouvait donner lieu. Mais quand il y aurait eu réellement violation du territoire français, la guerre n'en aurait pas dû être la conséquence nécessaire. La violation du territoire de France par un officier espagnol non autorisé, eût seulement fourni un motif au gouvernement français pour demander la punition de cet officier. Si cette demande eût été suivie de la punition du coupable, l'affaire se serait terminée là. Si, au contraire le gouvernement espagnol eût refusé de punir celui qui avait commis l'acte d'hostilité envers la France, la violation dont il s'agit eût été par le fait un commencement de guerre, non de la France contre l'Espagne, mais de l'Espagne contre la France. (The Sun.)

Du 17.

Il paraît décidé que divers changemens auront lieu dans le ministère. Voici ceux qui sont arrêtés: M. Bragge Bathurst, chancelier du duché de Lancastre, se retire; M. Vansittard prend cette place, et a pour successeur, dans celle de chancelier de l'échiquier, M. Robinson, lequel sera remplacé à la présidence du bureau du contrôle par M. Huskisson. Ces mutations devront naturellement en amener d'autres.

(Morning-Chronicle).

Le roi reviendra de Brighton à Londres peu de jours avant la rentrée du parlement, afin de tenir un grand conseil et d'ouvrir la session en personne et avec toute la pompe royale.

Le Morning-Chronicle continue de donner des détails sur les négociations secrètes qui ont marqué les derniers mois de 1822.

**ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.**

52. ESSAI GÉOGNOSTIQUE sur le gisement des roches dans les deux hémisphères; par Alexandre de Humbold; 1 vol. in-8°. Strasbourg 1823. Chez Levraut.
53. DE L'INFLUENCE de la pesanteur sur quelques phénomènes de la vie; par Isidor Bourdon, membre de la Société linnaïenne de Paris, etc. in-8°. Paris 1823, chez J. B. Baillière, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 16. Prix 1 fr. 80 centimes.
54. LEÇONS sur les épidémies et l'hygiène publique, faites à la faculté de médecine de Strasbourg; par F. El. Fodéré, professeur à cette faculté, in-8°. Tome premier. Strasbourg 1822. Chez Levraut.
55. MANUEL du père de famille, ou nouvelles Méthodes de l'allaitement artificiel, et de faire prendre aux enfans et même aux adultes les liquides dans certains cas; par J. Laserre, ancien chirurgien des armées; 1 vol. in-8°. orné de gravures. Agen 1822. Chez Noubel. Prix 1 fr. 75 centimes.
56. TABLEAU de l'histoire de la monarchie française, depuis Pharamont jusqu'à la mort de Louis XVI. Au moyen duquel on peut acquérir, avec autant de facilité que de promptitude, une connaissance très-suffisante de cette histoire, à l'usage des maisons d'éducation. Par A. P. Brondes. In-folio de 2 feuillets, Avallon 1823, à Paris chez Aimé Payen, rue Serpente n°. 13.

On lit aujourd'hui dans cette feuille, « Combien le roi de France a dû être étonné des révélations que lui a faites le duc de Wellington à son retour de Véronne. Le noble duc lui a montré les traités secrets qui existent entre l'Autriche et la Russie, et l'a informé des négociations secrètes auxquelles ces deux puissances se sont livrées depuis long-temps pour leur aggrandissement particulier, tandis qu'elles signaient des manifestes généraux qui ne respiraient que le désintéressement, la candeur et les intentions les plus pacifiques. Qu'a dû éprouver le roi de France quand on a mis sous ses yeux des contreparties du traité secret de Tilsit, signées et scellées en bonne forme. Peu importe comment ces pièces importantes sont tombées entre les mains de leurs possesseurs actuels, ce qu'il en a coûté pour se les procurer, et les renvois que leur disparition a occasionnés dans les chancelleries russes et autrichiennes; leur teneur et leur esprit suffisent pour prouver que les traités par lesquels les hauts alliés se font ostensiblement, ne sont autre chose que des instruments destinés à favoriser leurs vues individuelles, et à servir de voile au plan qu'ils ont formé pour se rendre maîtres de l'Europe. Le gouvernement en a vu assez pour se convaincre des desseins des hauts alliés, et pour être certain que le cabinet russe, en précipitant la France dans une guerre insensée, a aussi en vue d'occuper l'Angleterre de manière à ce qu'elle ne puisse s'opposer à ses conquêtes en Orient. Le roi de France doit être convaincu maintenant que son véritable intérêt est de s'allier avec l'Angleterre. Il est probable que cette conviction l'empêchera de céder aux clamours du parti qui veut à tous risques la guerre avec l'Espagne. »

On lit dans le Morning-Chronicle l'article suivant: « On nous a communiqué sur la conduite d'un défunt homme d'état des circonstances qui, si elles étaient vraies, établiraient sa participation à quelque chose de plus que la corruption ordinaire des ministres. Nous n'aurions pas dit un mot à ce sujet, si des assertions positives ne nous eussent été données par des personnes très respectables. On nous a fait entendre que les ministres ont découvert des dilapidations si énormes qu'il leur est tout à fait impossible de tenir la chose secrète, et qu'une communication officielle doit avoir lieu sur ce sujet. Nous en avons dit assez pour qu'on nous contredise par ordre supérieur, si la chose est possible. Nous ajouterons que ce n'est pas la première fois que nous avons ouï parler de malversation de la part de l'individu en question, quoique ce soit la première fois que les choses nous aient paru assez graves pour rompre le silence.

**ALLEMAGNE.**

HOMBOURG, 15 Janvier.

Notre duché aura très-incessamment une constitution représentative. Comme acte préparatoire, on a déjà opéré une séparation des biens qui appartiennent en particulier au prince de ceux qui sont domaines de l'état.

**FONDS PUBLICS.**

Londres, le 21 Janvier 1823.—Effets de la banque, 245 1/4. Trois pour cent consolidés, 78 1/4. Trois pour cent réduits, 78 7/8. Trois pour cent impériaux, 78 1/8. Trois et demi pour cent, 91 1/4. Quatre pour cent, 97 1/4; dito nouveaux, 98 3/4. Cinq pour cent français, —.

Paris, le 24 Janvier 1823.—Cinq pour cent consolidés, au comptant, fr. 78,75, fr. 77,50; dito en compte, fr. 79. fr. 78.—Actions de la banque, fr. 1475.—Rentes de Naples, 66 1/2, 66.—Rentes d'Espagne, 40.

Vienne, le 14 Janvier 1823.—Cinq pour cent métalliques, 83 1/4.—Emprunt avec dot. de 1820, 123 1/4; dito, de 1821, —.—Certificats de l'emprunt de 1821, —.—Obligations de la ville, deux et demi pour cent, 38 1/2.—Actions de la banque, 944.—Monnaies de convention, 250.

BÉGUE Rédacteur,

57. MÉDECINE vétérinaire. Aperçu général sur l'inflammation, par F. L. Morel, vétérinaire à Châumont, in-8°, Paris 1823, chez Compère, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 4. Prix 75 centimes.
58. HISTOIRE de l'expédition de Russie; par M\*\*\*, avec un atlas, un plan de la bataille de la Moskwa, et une vue du passage de Niemen; 2 vol. in-8°, Paris 1823, (chez Pillet ainé.) Prix 18 fr. de France.
59. EXAMEN HISTORIQUE de la révolution espagnole, suivi d'observations sur l'esprit public, la religion, les mœurs et la littérature de l'Espagne; par Edward Blaquièvre, auteur des lettres écrites de la Méditerranée, traduction de l'anglais; par J. C. P\*\*\*, 2 vol. in-8°. Paris 1823. Chez Rosa, rue Montpensier n°. 5. Prix 10 fr. de France.
60. PRÉCIS HISTORIQUE de l'origine et des progrès de la révolution d'Espagne; traduit de l'espagnol de M. Corpas, ancien consul général d'Espagne, et secrétaire du roi. Par M. de M\*\*\*\*, 1 vol. in-8°. Paris 1823. Chez Dentu, Palais royal, Galerie de Bois, n°. 265. Prix 3 fr. de France.
61. GUIDE DU VOYAGEUR en France; par M. Richard, employé aux postes, ingénieur-géographe, de la Société des Antiquaires de France, 1 vol. in-12, avec cartes, Paris 1822, chez Audin, Quai des Augustins n°. 25. Prix 6 fr. 50 centimes.